



PRO700

LES AUTHENTIQUES DE LA CUISSON

# COMBI-PAN

## NOTICE D'INSTALLATION



### NOTICE D'INSTALLATION

FR\_PRO700\_E1\_COMBI\_PAN-REV. A  
Rédigé par JGD le 10/06/20  
Révisé par JGD le 17/06/20

APPLICABLE A :

V07157				



# SOMMAIRE

---

INTRODUCTION	1
1. AVANT-PROPOS	1
2. CONTACTS UTILES	1
3. GARANTIE	1
4. RESTRICTIONS D'USAGE	1
5. RECYCLAGE DE L'APPAREIL EN FIN DE VIE	1
INSTALLATION	2
1. GENERALITES	2
2. MANUTENTIONS	2
3. INSTALLATION	2
4. MONTAGE ET PRECAUTIONS SPECIFIQUES	2
5. PLAQUETTE SIGNALÉTIQUE	2
RACCORDEMENT ÉLECTRIQUE	3
1. AVANT RACCORDEMENT ELECTRIQUE	3
2. RACCORDEMENT ELECTRIQUE	3
3. APRES RACCORDEMENT	3
RACCORDEMENT EAU	4
PREMIÈRE MISE EN SERVICE	5
1. GENERALITES	5
2. PANNEAU DE COMMANDE DU COMBI-PAN	5
3. UTILISATION NORMALE DU COMBI PAN	5
4. PANNEAU DE COMMANDE ETUVE	6
5. UTILISATION NORMALE DE L'ETUVE	6
6. MISE HORS SERVICE DU COMBI-PAN	6
RÉGLAGES – MAINTENANCE	7
1. VERIFICATIONS PERIODIQUES	7
2. DEPOSE DU PANNEAU DE COMMANDE	7
SCHÉMAS ÉLECTRIQUES	8
1. SCHEMA ELECTRIQUE DU COMBI PAN	8
2. SCHEMA ELECTRIQUE DU COMBI PAN AVEC OPTION ETUVE	9
PIÈCES DE PREMIÈRE NÉCESSITÉ	9
1. PIECES DE RECHANGE	10



# HISTORIQUE DES RÉVISIONS

---

Indice de révision	Auteur de la révision	Date de la révision	Nature de la révision
A	JGD	09.06.2020	Rédaction notice originale

# INTRODUCTION

## 1. AVANT-PROPOS

Nous vous remercions d'avoir choisi les équipements Charvet pour votre installation. Nos équipements sont conçus et fabriqués en France par nos équipes, engagées à la poursuite de cinq objectifs : La robustesse, la performance, l'hygiène, l'ergonomie, et la sécurité. Si toutefois, et malgré notre engagement et nos efforts, vous rencontriez un problème avec l'un de nos produits, notre service après-vente est à votre écoute.

## 2. CONTACTS UTILES

Pour toute information, ou demande d'ordre commerciale :

✉ [info@charvet.fr](mailto:info@charvet.fr)

☎ +33 (0) 4 76 06 64 22

Pour toute demande d'assistance technique, notre SAV :

✉ [sav@charvet-sa.fr](mailto:sav@charvet-sa.fr)

☎ +33 (0) 4 76 06 68 14

## 3. GARANTIE



INFORMATION

La garantie est portée sur le contrat de vente. Pour toute installation, ou intervention sous garantie, s'adresser à un revendeur agréé. Par ailleurs, nous vous rappelons que la garantie CHARVET ne couvre pas les détériorations imputables à une mauvaise installation, utilisation ou à un entretien inadéquat. Merci de bien vouloir lire cette notice dans son intégralité.

## 4. RESTRICTIONS D'USAGE



INFORMATION

Cet appareil ne doit être utilisé que par des personnes qualifiées. Il convient que l'installateur dispense une formation à l'utilisation de l'appareil à l'issue de l'installation. Cette formation doit donner lieu à la remise de la notice d'utilisation de l'appareil à l'utilisateur final.

La société CHARVET rappelle par ailleurs que ses appareils ne sont pas conçus pour être utilisés par des personnes aux capacités physiques, sensorielles, ou intellectuelles réduites, à moins que ces dernières soient sous la surveillance d'une personne engageant sa responsabilité et pouvant garantir leur sécurité.

## 5. RECYCLAGE DE L'APPAREIL EN FIN DE VIE



INFORMATION

### Exclusivement pour la France :

Conformément au décret n°2014-928 du 19 Août 2014, relatif à l'élimination des déchets et équipements électriques et électroniques, la société Paul CHARVET assure l'organisation et le financement de la collecte et du traitement des EEEs professionnels mis sur le marché à partir du 13.08.2005. À ce titre, la société CHARVET adhère à ECOLOGIC, éco-organisme agréé par l'état.

### Modalités de prise en charge :

En fin de vie, le matériel devra être palettisé et mis à disposition du transporteur sur un lieu accessible. Sauf circonstances exceptionnelles, le matériel ne devra pas avoir été démantelé, même partiellement. Dans le cas contraire, la société CHARVET se réserve le droit de refacturer les coûts de traitement et de prise en charge. Par ailleurs, toutes les demandes inférieures à 500 Kgs devront faire l'objet, soit d'un apport volontaire à un point de collecte, soit d'un enlèvement chez l'utilisateur final qui sera à sa charge en dessous de 500 Kgs.

### Pour toute demande d'enlèvement :

[www.e-dechet.com](http://www.e-dechet.com)

+33 (0) 1 30 57 79 14



# INSTALLATION

## 1. GENERALITES

Il est impératif que l'installation soit réalisée par un installateur qualifié. Ce dernier procédera à l'installation du matériel dans les règles de l'art, en se conformant aux instructions de cette notice et aux réglementations locales.

Lors de l'installation, une attention toute particulière doit être accordée aux réglementations en matière de prévention incendie de l'établissement concerné.

## 2. MANUTENTIONS

Pour toute manutention, laisser l'appareil sur son socle en bois jusqu'à implantation définitive. Déballer et vérifier le bon état de l'appareil.



AVERTISSEMENT

### En cas d'avarie :

En cas d'avarie, il convient de porter des réserves par écrit sur le bordereau de livraison et de les confirmer au plus tard sous 48 heures par lettre recommandée avec accusé de réception auprès du transporteur.

## 3. INSTALLATION

L'appareil doit impérativement être placé sous une hotte d'extraction fonctionnelle. S'il doit être placé près d'un mur, d'une cloison, d'un meuble ou de bordures décoratives, ces éléments doivent être faits d'un matériau non combustible.

Si ce n'est pas le cas, ils doivent être recouverts d'un matériau approprié, bon isolant thermique et non combustible. En cas de doute sur la nature des matériaux à proximité de l'appareil, disposer ce dernier à 20 centimètres du mur minimum.

## 4. MONTAGE ET PRECAUTIONS SPECIFIQUES

L'appareil doit obligatoirement être mis de niveau avant utilisation. Afin d'effectuer ce réglage, il est possible de régler chaque pied (ou boulon de réglage pour les appareils à monter sur socle maçonné) individuellement.

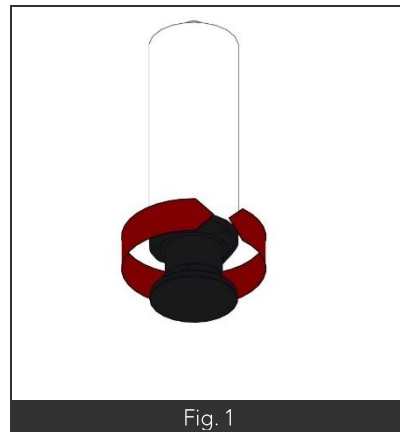


Fig. 1

## 5. PLAQUETTE SIGNALÉTIQUE

Chaque appareil dispose d'une plaque signalétique. Son emplacement diffère en fonction de la configuration de l'appareil :

- **L'appareil est monté en configuration baie-libre ou placard :**  
La plaque se trouve alors sous le plancher amovible de la baie ou du placard.
- **L'appareil est monté en configuration réchaud :** La plaque est installée en priorité sur l'avant de l'appareil. Il est également possible que cette dernière soit installée sur le support brûleur ou sur le carter de protection du panneau de commande de l'appareil
- **L'appareil est monté en configuration four (électrique ou gaz) :**  
La plaque se trouve sur la face avant de l'appareil

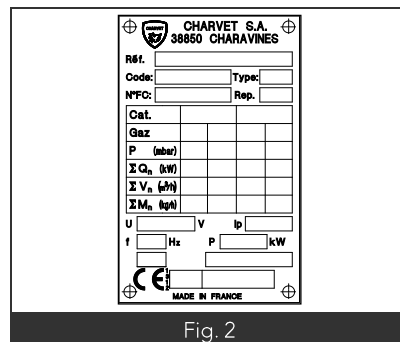


Fig. 2

# RACCORDEMENT ÉLECTRIQUE



## AVERTISSEMENT

### Consignes relatives au raccordement électrique de l'appareil :

- Ne pas intervenir sur des câbles alimentés.
- L'appareil doit être obligatoirement relié à la terre.
- Utiliser des câbles normalisés 245 IEC 57 ou 245 IEC 66 (Ou autres câbles présentant des caractéristiques similaires).
- S'assurer que l'installation fixe de l'utilisateur comporte un dispositif à coupure omnipolaire ayant une distance d'ouverture des contacts assurant une coupure complète dans les conditions de catégorie de surtension III, en conformité avec la norme EN 60335 – I.
- En cas de détérioration du câble il est impératif de faire intervenir une personne qualifiée pour procéder à son remplacement.

### Dans le cas d'un appareil mobile, relié au réseau par une prise de courant :

- La fiche est dimensionnée au regard de la puissance de l'appareil. Si nécessaire, la remplacer par une prise présentant les mêmes caractéristiques.
- Lors de l'utilisation, il est nécessaire que la prise de courant reste accessible en permanence.

## 1. AVANT RACCORDEMENT ELECTRIQUE

Avant de procéder au raccordement électrique de l'appareil, il convient de :

- Localiser la position du boîtier de raccordement électrique, et de la borne de liaison équipotentielle.
- Vérifier que la ligne électrique destinée à alimenter l'appareil soit hors tension le temps de procéder au raccordement de l'appareil.
- S'assurer que la tension électrique du réseau soit compatible avec la tension et la puissance requises par l'appareil.



Fig. 3

## 2. RACCORDEMENT ELECTRIQUE

Raccorder la canalisation électrique fixe de l'installation au circuit électrique de l'appareil par l'intermédiaire du boîtier de raccordement.

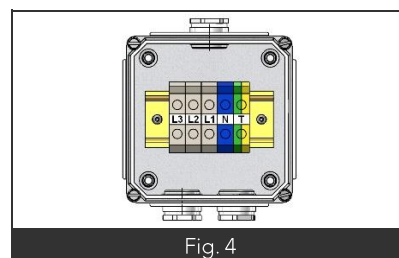


Fig. 4

### Équipotentialité :

L'appareil doit être inclus dans un système équipotentiel dont le fonctionnement doit être vérifié, conformément à la réglementation en vigueur dans le pays d'installation. Raccorder la borne d'équipotentialité, dont l'emplacement est repéré par le symbole normalisé CEI60417-502 2002-10 (Représentation ci-contre).

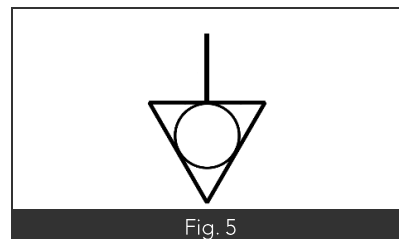


Fig. 5

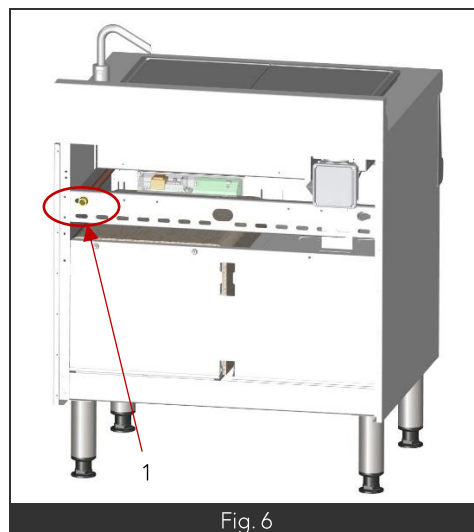
## 3. APRES RACCORDEMENT

Après avoir raccordé l'appareil, il convient de s'assurer du bon serrage des câbles au bornier, mais également de la bonne mise à la terre du système.

# RACCORDEMENT EAU

Si l'appareil est équipé d'un rejet ou d'un mélangeur, le raccordement doit être effectué au niveau du ou des raccords en attente sur l'appareil. Ces derniers se trouvent à l'endroit indiqué sur le plan de réservation.  
Il en va de même pour les évacuations d'eau.

- L'alimentation en eau est raccordée au M1/2 (Fig6 Rep1)





# PREMIÈRE MISE EN SERVICE

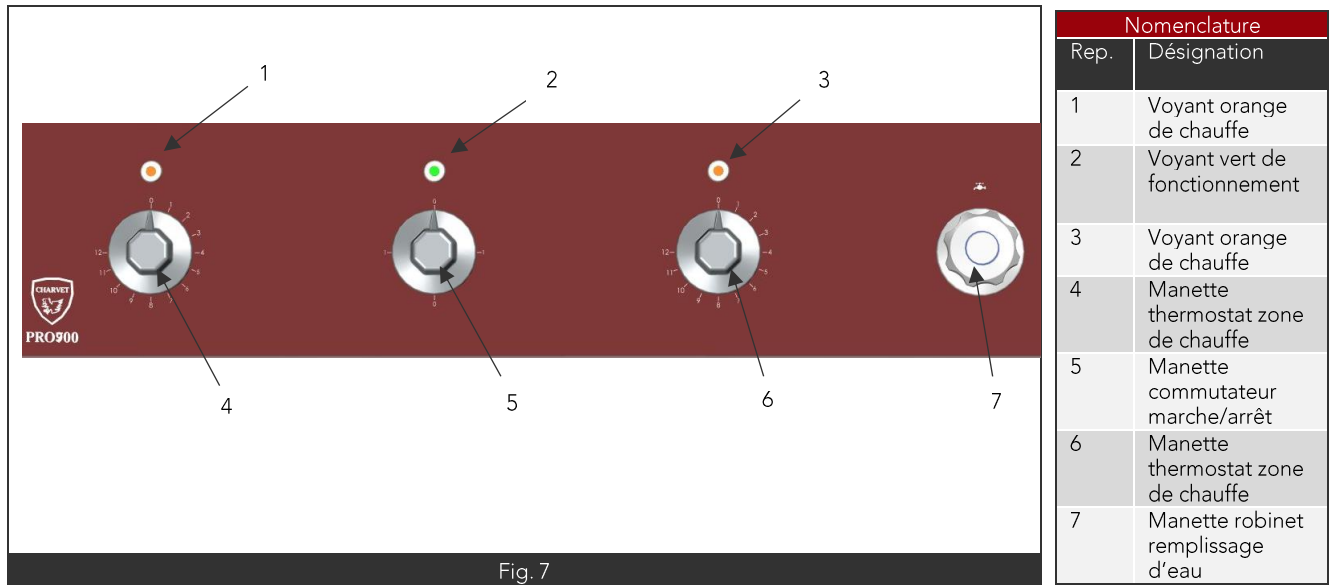
## 1. GENERALITES

À l'issue de l'installation, il convient de retirer tous les films plastiques de protection, puis de procéder à un essai de chaque fonction de l'appareil, merci de vous reporter au paragraphe « Utilisation normale » de la notice d'utilisation.

Si l'essai est concluant, il convient de procéder à un nettoyage complet de l'appareil, selon les instructions données dans le paragraphe « Nettoyage » de la notice d'utilisation avant livraison du chantier au client final.

La livraison du chantier doit également donner lieu à la remise de la notice d'utilisation de chaque appareil à l'utilisateur ou à la personne en charge.

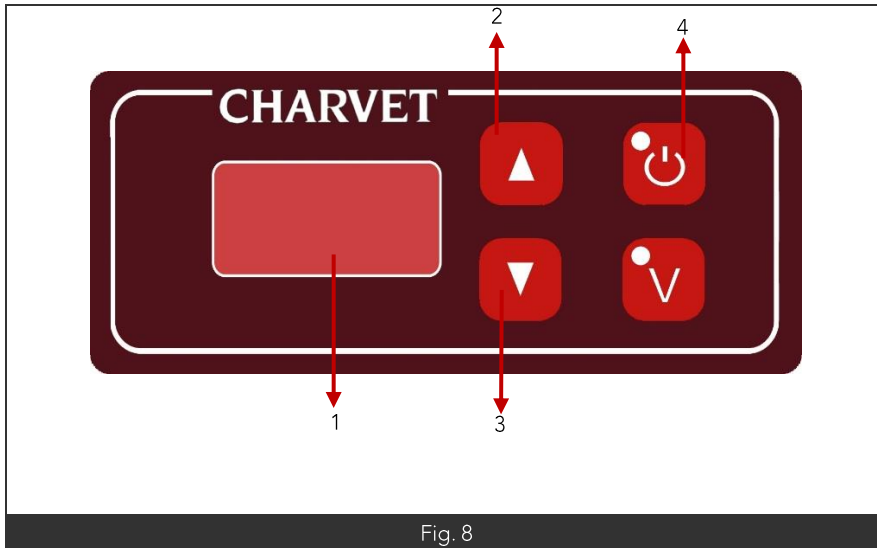
## 2. PANNEAU DE COMMANDE



## 3. UTILISATION NORMALE DU COMBI-PAN

- L'appareil étant sous tension
- Tourner la manette du commutateur sur marche (Fig7 Rep5).
- Le voyant vert de fonctionnement s'allume (Fig7 Rep2).
- Sélectionner la température désirée en agissant sur la manette (Fig7 Rep4 ou Rep6 en fonction de la zone de chauffe) du thermostat.
- Le voyant orange s'allume (Fig7 Rep1 ou Rep3) lorsque la température est atteinte celui-ci s'éteint.
- Mettre la bonde avant de remplir le combi-pan.
- Pour remplir la cuve tourner la manette du robinet d'eau (Fig7 Rep7).

#### 4. PANNEAU DE COMMANDE ETUVE



Nomenclature	
Rep.	Désignation
1	Afficheur digital
2	Augmenter la température
3	Diminuer la température
4	Marche/Arrêt

Fig. 8

#### 5. UTILISATION NORMALE DE L'ETUVE

- Appuyer sur le bouton marche de l'étuve (Fig8 Rep4)
- Sélectionner la température désirée (Fig8 Rep2 pour augmenter ou Rep3 pour diminuer).
- La température s'inscrit sur l'afficheur digital (Fig8 Rep1).
- Pour éteindre l'étuve appuyer de nouveau sur le bouton arrêt (Fig8 Rep4).

#### 6. MISE HORS SERVICE DU COMBI PAN

- Ramener les manettes sur la position « 0 ».
- En fin de journée couper l'alimentation au réseau électrique.

# RÉGLAGES – MAINTENANCE



AVERTISSEMENT

Consignes relatives aux opérations de maintenance sur un appareil électrique ou mettant en œuvre l'énergie électrique :

Avant toute intervention :

- Déconnecter l'appareil de son alimentation au disjoncteur.
- Vérifier l'absence de tension à l'aide d'un dispositif de vérification approprié.

*Les règles édictées dans la section « Raccordement électrique » restent applicables. Par ailleurs, toutes les opérations de maintenance indiquées ci-dessous doivent être réalisées après mise hors tension de l'appareil.*

*Sauf mention contraire explicite, les essais consécutifs au remplacement d'une pièce ne doivent être réalisés qu'une fois l'appareil remonté dans sa configuration d'usine.*



AVERTISSEMENT

Consignes relatives aux opérations de maintenance ou de réglage sur un appareil gaz ou mettant en œuvre l'énergie gaz :

- Il est impératif d'interrompre l'alimentation de l'appareil en gaz en cas d'intervention sur l'une des pièces du circuit gaz de l'appareil (Utiliser la vanne de barrage prévue à cet effet). Cette consigne ne s'applique pas aux opérations nécessitant la présence de gaz dans le système (Ex. : Contrôle de la pression).
- Bien que nos appareils soient pré-réglés selon les caractéristiques du réseau gaz au lieu d'installation (Nature de gaz, pression de gaz attendue), des ajustements du réglage d'air peuvent s'avérer nécessaire lors de l'installation.
- Lors du contrôle de la pression, merci d'effectuer votre mesure sur les prises de pression de rampes et non des robinets.

*Les règles édictées dans la section « Raccordement gaz » restent applicables. Par ailleurs, toutes les opérations de maintenance indiquées ci-dessous doivent être réalisées après fermeture de la vanne de barrage alimentant l'appareil.*

*Sauf mention contraire explicite, les essais consécutifs au remplacement d'une pièce ne doivent être réalisés qu'une fois l'appareil remonté dans sa configuration d'usine.*

## 1. VERIFICATIONS PERIODIQUES

Dans des conditions normales d'utilisation, il est recommandé de réviser l'appareil une fois par an. Cette révision devra, en plus du contrôle du fonctionnement général de l'appareil, inclure à minima :

- La vérification du bon état général des composants électriques et mécaniques.
- La vérification de l'aspect des câbles et connexions (Aspect, serrage).
- La vérification des organes de régulation et sécurité.
- La réalisation d'un graissage des robinets gaz

## 2. DEPOSE DU PANNEAU DE COMMANDE

- Dévisser les 2 vis situées aux extrémités du panneau situés sous les supports chromés (Fig8 flèche rouge).
- Tirer vers soit et enlever le panneau de commande.












Fig. 8





# PIÈCES DE RECHANGE

Code	Désignation	Visuel
07355A	Robinet d'eau	
507375	Rejet chromé	
06875A	Résistance 750w (L=490mm)	
504923	Régulateur de température (option étuve)	
504977	Lexan rouge (option étuve)	
504927	Adaptateur+câble (option étuve)	
506742	Bouchon de vidange	
175026	Grille pour braisière	
04057A	Grille pour étuve	

Code	Désignation	Visuel
501146	Manette électrique	
01990A	Thermostat 300°	
506741	Résistance 750w (L=390mm)	
Ele0336	Résistance étuve 900w	
173645	Voyant orange 400v	
506743	Bonde téflon	
506750	Planche de découpe téflon	
175244	Séparateur de plaque	
176354	Crochet d'extraction du bouchon de vidange	
171498	Sole d'étuve	



PRO700

LES AUTHENTIQUES DE LA CUISSON

# COMBI-PAN

## NOTICE D'UTILISATION



**NOTICE D'UTILISATION**  
FR\_PRO700\_E1\_COMBI\_PAN\_REV. A  
Rédigé par JGD le 09/06/2020  
Révisé par JGD le 17/06/20

APPLICABLE A :

V07157				





# SOMMAIRE

---

## INTRODUCTION \_\_\_\_\_ 1

1. AVANT-PROPOS _____	1
2. CONTACTS UTILES _____	1
3. GARANTIE _____	1
4. RESTRICTIONS D'USAGE _____	1
5. RECYCLAGE DE L'APPAREIL EN FIN DE VIE _____	1

## UTILISATION \_\_\_\_\_ 2

1. AVERTISSEMENTS _____	2
2. PANNEAU DE COMMANDE DU COMBI-PAN _____	2
3. UTILISATION NORMALE COMBI-PAN _____	2
4. PANNEAU DE COMMANDE ETUVE _____	3
5. UTILISATION NORMALE DE L'ETUVE _____	3
6. MISE HORS SERVICE DU COMBI-PAN _____	3

## NETTOYAGE & ENTRETIEN \_\_\_\_\_ 3

1. AVERTISSEMENTS _____	4
2. NETTOYAGE DES HABILLAGES _____	4
3. NETTOYAGE DU COMBI-PAN _____	4
4. NETTOYAGE DE L'ETUVE _____	5
5. PIECES DE RECHANGE _____	6



# HISTORIQUE DES RÉVISIONS

---

Indice de révision	Auteur de la révision	Date de la révision	Nature de la révision
A	JGD	09.06.2020	Rédaction notice originale

# INTRODUCTION

## 1. AVANT-PROPOS

Nous vous remercions d'avoir choisi les équipements Charvet pour votre installation. Nos équipements sont conçus et fabriqués en France par nos équipes, engagées à la poursuite de cinq objectifs : La robustesse, la performance, l'hygiène, l'ergonomie, et la sécurité. Si toutefois, et malgré notre engagement et nos efforts, vous rencontriez un problème avec l'un de nos produits, notre service après-vente est à votre écoute.

## 2. CONTACTS UTILES

Pour toute information, ou demande d'ordre commerciale :

✉ [info@charvet.fr](mailto:info@charvet.fr)

☎ +33 (0) 4 76 06 64 22

Pour toute demande d'assistance technique, notre SAV :

✉ [sav@charvet-sa.fr](mailto:sav@charvet-sa.fr)

☎ +33 (0) 4 76 06 64 22

## 3. GARANTIE



INFORMATION

La garantie est portée sur le contrat de vente. Pour toute installation, ou intervention sous garantie, s'adresser à un revendeur agréé. Par ailleurs, nous vous rappelons que la garantie CHARVET ne couvre pas les détériorations imputables à une mauvaise installation, utilisation ou à un entretien inadéquat. Merci de bien vouloir lire cette notice dans son intégralité.

## 4. RESTRICTIONS D'USAGE



INFORMATION

Cet appareil ne doit être utilisé que par des personnes qualifiées. Il convient que l'installateur dispense une formation à l'utilisation de l'appareil à l'issue de l'installation. Cette formation doit donner lieu à la remise de la notice d'utilisation de l'appareil à l'utilisateur final.

La société CHARVET rappelle par ailleurs que ses appareils ne sont pas conçus pour être utilisés par des personnes aux capacités physiques, sensorielles, ou intellectuelles réduites, à moins que ces dernières soient sous la surveillance d'une personne engageant sa responsabilité et pouvant garantir leur sécurité.

## 5. RECYCLAGE DE L'APPAREIL EN FIN DE VIE



INFORMATION

### Exclusivement pour la France :

Conformément au décret n°2014-928 du 19 Août 2014, relatif à l'élimination des déchets et équipements électriques et électroniques, la société Paul CHARVET assure l'organisation et le financement de la collecte et du traitement des EEEs professionnels mis sur le marché à partir du 13.08.2005. À ce titre, la société CHARVET adhère à ECOLOGIC, éco-organisme agréé par l'état.

### Modalités de prise en charge :

En fin de vie, le matériel devra être palettisé et mis à disposition du transporteur sur un lieu accessible. Sauf circonstances exceptionnelles, le matériel ne devra pas avoir été démantelé, même partiellement. Dans le cas contraire, la société CHARVET se réserve le droit de refacturer les coûts de traitement et de prise en charge. Par ailleurs, toutes les demandes inférieures à 500 Kgs devront faire l'objet, soit d'un apport volontaire à un point de collecte, soit d'un enlèvement chez l'utilisateur final qui sera à sa charge en dessous de 500 Kgs.

### Pour toute demande d'enlèvement :

[www.e-dechet.com](http://www.e-dechet.com)

+33 (0) 1 30 57 79 14



# UTILISATION

## 1. AVERTISSEMENTS



### AVERTISSEMENT

Cet appareil est conçu pour une utilisation professionnelle, Par conséquent, il doit être utilisé par du personnel qualifié, dans le cadre prévu et selon les instructions du présent document. Toute utilisation anormale de cet équipement pourrait avoir des conséquences sur son fonctionnement, mais aussi sur la sécurité des biens et des personnes. Cet appareil est équipé de plusieurs organes de sécurité. En cas de dysfonctionnement, merci de mettre l'appareil hors alimentations (électricité, gaz, eau, ...) et contacter un installateur qualifié pour intervention.

- **Ne pas tenter de réparer un appareil défectueux par vous-même, en cas de dysfonctionnement, merci de consigner l'appareil (l'isoler de ses sources d'alimentation, et limiter son accès aux seules personnes habilitées), dans l'attente de l'intervention de l'installateur.**
- **Ne pas utiliser un appareil en cas de mise en sécurité de ce dernier, ne pas tenter de by-passer le/les dispositifs de sécurité de l'appareil.**
- **Ne jamais faire fonctionner un appareil, en particulier à vide, sans surveillance.**
- **Ce matériel doit être révisé à minima une fois par an par un installateur qualifié.**
- **Certaines pièces de cet appareil sont protégées par le fabricant, en cas de défaillance, il convient de faire intervenir l'installateur pour remplacement ou réparation.**

Ni la société CHARVET, ni la société d'installation, ne pourraient être tenues pour responsables des dégradations et/ou blessures consécutives à un mauvais entretien, une mauvaise utilisation, ou modification non-autorisée de cet appareil.

## 2. PANNEAU DE COMMANDE DU COMBI-PAN

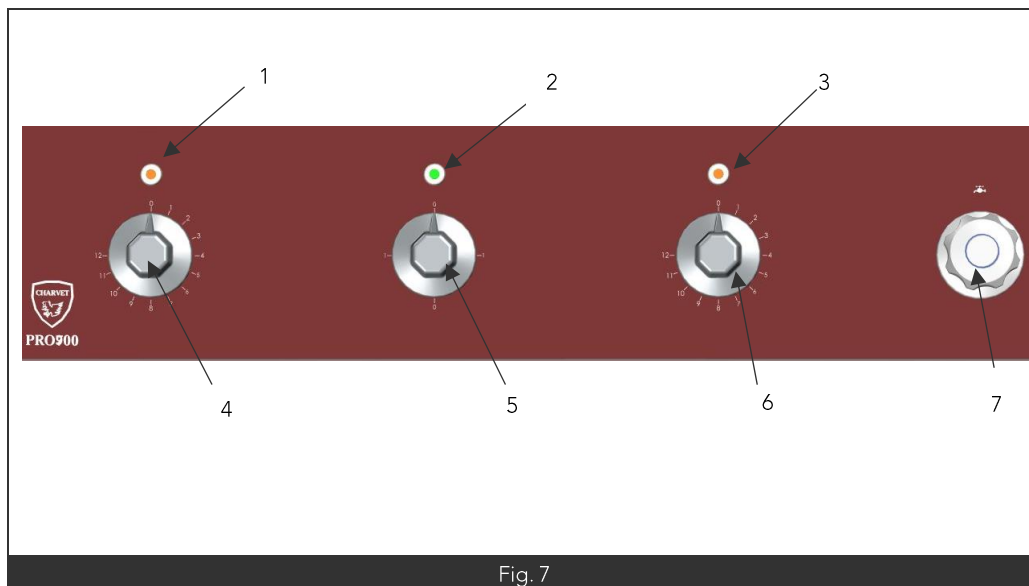


Fig. 7

Nomenclature	
Rep.	Désignation
1	Voyant orange de chauffe
2	Voyant vert de fonctionnement
3	Voyant orange de chauffe
4	Manette thermostat zone de chauffe
5	Manette commutateur marche/arrêt
6	Manette thermostat zone de chauffe
7	Manette robinet remplissage d'eau

## 3. UTILISATION NORMALE DU COMBI-PAN

- L'appareil étant sous tension
- Tourner la manette du commutateur sur marche (Fig7 Rep5).
- Le voyant vert de fonctionnement s'allume (Fig7 Rep2).
- Sélectionner la température désirée en agissant sur la manette (Fig7 Rep4 ou Rep6 en fonction de la zone de chauffe) du thermostat.
- Le voyant orange s'allume (Fig7 Rep1 ou Rep3) lorsque la température est atteinte celui-ci s'éteint.
- Mettre la bonde avant de remplir le combi-pan.
- Pour remplir la cuve tourner la manette du robinet d'eau (Fig7 Rep7).

#### 4. PANNEAU DE COMMANDE ETUVE

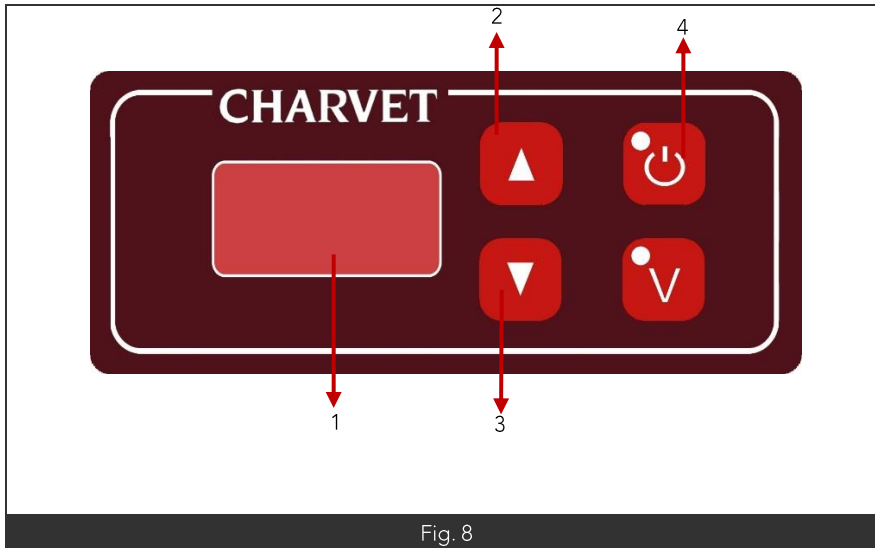


Fig. 8

Nomenclature	
Rep.	Désignation
1	Afficheur digital
2	Augmenter la température
3	Diminuer la température
4	Marche/Arrêt

#### 5. UTILISATION NORMALE DE L'ETUVE

- Appuyer sur le bouton marche de l'étuve (Fig8 Rep4)
- Sélectionner la température désirée (Fig8 Rep2 pour augmenter ou Rep3 pour diminuer).
- La température s'affiche sur l'afficheur digital.
- Pour éteindre l'étuve appuyer de nouveau sur le bouton arrêt (Fig8 Rep4).

#### 6. MISE HORS SERVICE DU COMBI-PAN

- Ramener les manettes sur la position « 0 ».
- En fin de journée couper l'alimentation au réseau électrique.

# NETTOYAGE & ENTRETIEN

## 1. AVERTISSEMENTS



### AVERTISSEMENT

Avant de procéder au nettoyage de l'appareil, veiller à ce que la température des éléments à manipuler soit supportable ou vous équiper de protections adaptées.  
Préférer nettoyer et entretenir cet équipement après l'avoir mis hors tension.  
Cet appareil ne doit pas être nettoyé aux moyens de projections d'eau, de jets d'eau sous pression ou de vapeur d'eau.  
L'utilisation d'eau de javel et/ou acide, même très dilués, est absolument proscrite.

## 2. NETTOYAGE DES HABILLAGES

Le nettoyage des habillages sera réalisé au moyen d'une éponge imbibée d'eau savonneuse ou autre produit détergent neutre. Utiliser un chiffon propre et sec pour le séchage, puis passer un chiffon gras sur les surfaces après séchage afin de préserver l'aspect du matériel dans le temps.

## 3. NETTOYAGE DU COMBI-PAN

- Enlever le séparateur du combi pan (Fig9 Rep1)
- Mettre le bouchon de vidange (Fig9 Rep2) et remplir le combi-pan.
- Nettoyer le à l'aide d'une éponge additionnée d'un produit détergent neutre ou d'un produit lessiviel spécial.
- Vidanger l'eau dans un bac gastro.
- Rincer et sécher le combi pan.

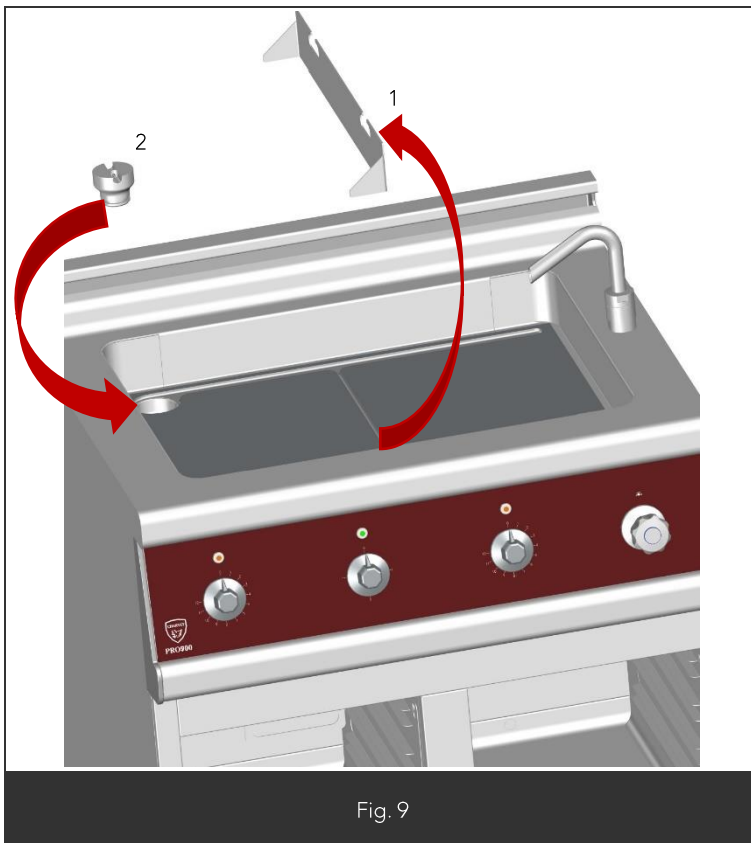


Fig. 9

## 4. NETTOYAGE DE L'ÉTUVE

- Enlever les différents éléments de l'étuve et les nettoyer ; glissière droite et gauche (Fig10 Rep1) , sole (Fig10 Rep2) et grille (Fig10 Rep3).
- Nettoyer l'intérieur de l'étuve à l'aide d'une éponge additionnée d'un produit détergent neutre ou d'un produit lessiviel spécial.
- Rincer et sécher l'étuve.

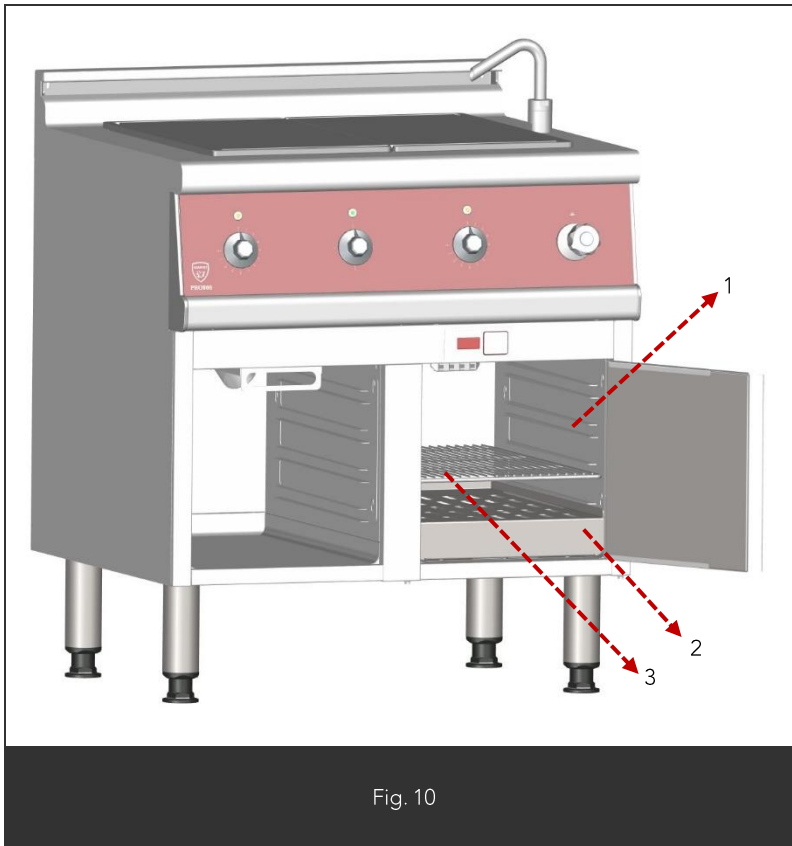











Fig. 10



CET APPAREIL NE DOIT PAS ÊTRE NETTOYÉ AU MOYEN DE PROJECTIONS D'EAU, DE JETS D'EAU SOUS PRESSION OU PAR UN APPAREIL À VAPEUR. S'ASSURER DE LA MISE HORS TENSION DE L'APPAREIL.

## 5. PIÈCES DE RECHANGE

Code	Désignation	Visuel
07355A	Robinet d'eau	
507375	Rejet chromé	
06875A	Résistance 750w (L=490mm)	
504923	Régulateur de température (option étuve)	
504977	Lexan rouge (option étuve)	
504927	Adaptateur+câble (option étuve)	
506742	Bouchon de vidange	
175026	Grille pour braisière	
04057A	Grille pour étuve	

Code	Désignation	Visuel
501146	Manette électrique	
01990A	Thermostat 300°	
506741	Résistance 750w (L=390mm)	
Ele0336	Résistance étuve 900w	
173645	Voyant orange 400v	
506743	Bonde téflon	
506750	Planche de découpe téflon	
175244	Séparateur de plaque	
176354	Crochet d'extraction du bouchon de vidange	
171498	Sole d'étuve	